

# L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN VILLE MOYENNE, STRUCTURATION DE L'OFFRE ET GOUVERNANCE

« GRAND ROANNE AGGLOMERATION LAUREAT A L'APPEL A  
EXPERIMENTATION 20 VILLES MOYENNES TEMOINS »  
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

## RAPPORT FINAL

Limas, le 10 avril 2009

## SOMMAIRE DU RAPPORT

SOMMAIRE DU RAPPORT .....	2
RAPPEL DU CONTEXTE .....	3
I - L'EXPERIMENTATION DE LA DIACT .....	4
II - UN ENJEU NATIONAL ET DES CHAMPS PARTICULIERS DECLINES DANS LES VILLES MOYENNES .....	4
III - UNE REALITE LOCALE .....	6
PREMIERE PARTIE : .....	7
UN SCHEMA GLOBAL DE L'OFFRE ROANNAISE .....	7
I – CONSOLIDATION DE L'EXISTANT .....	8
II – UNE VERSION PIONNIERE ET PROSPECTIVE .....	8
SECONDE PARTIE : PRESENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES .....	14
I – BTS DOMOTIQUE .....	15
II – LICENCE PROFESSIONNELLE DOMOTIQUE ET LIEN SOCIAL .....	17
III – BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (SP3S) .....	19
IV - LICENCE AES OPTION « DEVELOPPEMENT SOCIAL » .....	21
V – ECONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL ..	24
TROISIEME PARTIE : UNE GOUVERNANCE LOCALE .....	25
I – LA GOUVERNANCE : DEFINITION ET OBJET .....	26
EN CONCLUSION .....	33

En annexe : les compte rendus des comités techniques et comités de pilotage de la mission d'accompagnement.

## **RAPPEL DU CONTEXTE**

**Le contenu du rapport final s'est orienté afin de répondre à la demande exprimée par le Grand Roanne, dans son courrier du 02 mars 2009, signé par son président Christian Avocat.**

**Le sommaire de ce rapport répond aux réorientations souhaitées.**

## **I - L'EXPERIMENTATION DE LA DIACT**

L'objectif général est de renouveler la politique traditionnelle de développement des villes moyennes, retenue dans les contrats villes moyennes des années 70 et les contrats d'agglomérations des années 2000, en prenant en compte toutes les facettes de la mutation de l'environnement politique économique et sociologique.

Les villes moyennes doivent être considérées comme des villes charnières dont on veut renforcer la relation avec les métropoles, ce qui implique de sortir de la dualité métropoles / espace rural et de renforcer le rôle de pivot des villes moyennes afin de démultiplier la compétitivité productive, la qualité des services et l'excellence des formations.

Le principe retenu dans le cadre de l'expérimentation est d'analyser la fonction charnière au travers de 4 politiques : enseignement supérieur – santé – renouvellement urbain – transport.

## **II - UN ENJEU NATIONAL ET DES CHAMPS PARTICULIERS DECLINES DANS LES VILLES MOYENNES**

Au titre de l'enseignement supérieur 9 villes moyennes ont été retenues: Albi – Auch – Bourges – Macon – Montbéliard – Roanne – Saint Briec – Tarbes – Troyes.

«L'un des enjeux est de rendre plus visible l'apport des villes moyennes à la compétitivité nationale et faire qu'elles participent à la diffusion territoriale de l'économie de la connaissance. ».

La Diact a souhaité que Grand Roanne Agglomération mette l'accent sur une spécialisation en matière de santé et l'ouverture à des collaborations en dehors du

Roannais et permis , dans le cadre du financement du projet, que la collectivité puisse s'appuyer sur un cabinet extérieur dans le cadre d'une mission d'accompagnement.

Sur le territoire Roannais, l'objectif de Grand Roanne Agglomération est de développer l'attractivité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur en réfléchissant à 3 points :

- la spécialisation par la structuration de la filière santé (du Bac au Master 2), (La santé, dans ces propositions, ne prend pas en compte les formations en médecine)
- l'ouverture à de nouveaux partenariats hors territoire Roannais,
- la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

**Lors du comité de pilotage du 20 février dernier, Mme Pricilla De Roo présentait la volonté de la DIACT de la manière suivante :**

L'Etat souhaite travailler sur « l'entre deux territorial » : entre les territoires polarisés, et les métropoles. L'entre deux, se sont les villes moyennes, où réside 80% de la population française. Ces villes ne sont pas trop regardées. Il y a quelques années en arrière, elles étaient le lieu d'arrêt de la migration urbaine, il faut à présent leur redonner une chance, en regardant les atouts de ces territoires.

Il faut également rentrer dans une logique de fonction et de service, et de diffusion du savoir. L'urbain est, sur ce champ, actuellement dominant, mais il est possible de démultiplier les territoires correspondants à cette logique. Il faut pour cela regarder les grandes fonctions stratégiques :

- enseignement supérieur et recherche, en accompagnant les villes moyennes dans la construction d'un dialogue local réunissant les universités, les opérateurs techniques et la gouvernance locale,
- santé, où les villes moyennes sont des pôles de recours,
- transport, en créant des pôles d'échanges multimodaux tournés vers les grandes agglomérations.

Le renouvellement urbain doit être matière à travailler sur les services et les lieux pouvant accueillir ces zones de services.

Avec une interrogation sur l'enseignement supérieur, liée à la recherche : quelle est la place des villes moyennes dans la notion de recherche, et quel type de recherche doit y être positionnée.

La démarche initiée par la Diact est expérimentale, son objet est donc d'ouvrir des champs nouveaux, y compris dans la manière d'aborder les questions d'enseignement supérieur..

Une réunion permettra à l'automne de venir témoigner des spécificités du Grand Roanne, auprès du ministère, et de partager un retour sur cette démarche.

### **III - UNE REALITE LOCALE**

L'enseignement supérieur à Roanne présente une offre attractive pour une ville moyenne : 2 écoles d'Ingénieur, 2 mastères, 2 licences générales, 9 licences professionnelles, 5 DUT, 11 BTS, 1 diplôme infirmier, des Diplômes Universitaires... Il dispose d'atouts solides : locaux récents et de qualité, capacité de logement étudiant, une bibliothèque universitaire moderne et des structures universitaires de qualité...

Mais une fragilité en période de mutation : Roanne se classe en fin du tableau des villes universitaires en Rhône-Alpes, elle compte environ 5 fois moins d'étudiants par rapport à sa population que les autres aires urbaines universitaires comparables ; en outre les effectifs universitaires ont connu une baisse sensible au cours des dernières années, avec toutefois une situation positive à la dernière rentrée.

Longtemps inspirée et dérivée des modèles de délocalisation, Roanne a besoin aujourd'hui d'innover et de rechercher de nouvelles formations sur des « niches » innovantes tout en rendant lisibles et attractives ses compétences. Cette nécessité d'améliorer la cohérence de l'offre est un enjeu majeur à un moment où la mise en place des PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) va nécessairement modifier la position des villes moyennes dans le système universitaire régional.

La réflexion devra s'accompagner d'une nouvelle gouvernance afin de faciliter la mise en œuvre des processus de changement.

**PREMIERE PARTIE : UN SCHEMA GLOBAL DE  
L'OFFRE ROANNAISE**

## I – CONSOLIDATION DE L’EXISTANT

Des échanges notés dans l’ensemble des groupes ainsi que des discussions et remarques au cours des comités de pilotage, il nous semble que l’intérêt d’une approche « consolidation » est d’abord liée à la nécessité d’afficher une réelle cohérence des formations et une lisibilité plus forte pour les différents acteurs, notamment pour les étudiants et les familles. En fait, l’enjeu d’urgence nous semble être de ne pas voir disparaître les L1 et L2 de la licence de la filière science. L’orientation actuelle affichée par l’ensemble des acteurs du territoire de renforcer le vivier de celle licence SPI en ne jouant plus la carte des licences pro mais en poussant les étudiants IUT et DUT vers la L3 SPI nous semble pertinente. C’est le point unique de consolidation.

Dans l’analyse, il semble important d’intégrer dans une option développement à la fois les projets de formations ou d’évolution portés par les acteurs et annoncés au cours des interviews ou des groupes de travail, et les nouvelles pistes de formations qui ont émergé lors de ces mêmes interviews ou dans les groupes de travail.

En termes de stratégie ; l’approche consolidation apparaît nécessaire mais pas suffisante pour donner au site de Roanne de bonnes chances d’être considéré comme un site à enjeu par les universités

## II – UNE VERSION PIONNIERE ET PROSPECTIVE

La version prospective prend en compte, pour plus de lisibilité 2 types de propositions de formations :

1. des schémas des **formations transversales sciences/technologies et gestion/management,**
2. des schémas **des formations thématiques qui reprend les domaines : santé et action sociale, textile, agriculture/agroalimentaire.**

Les formations nouvelles proposées ont été classées par couleurs, afin de différencier les propositions portées par des acteurs du territoire, identifiées lors de notre mission, et les propositions issues du travail d’étude, des entretiens, et des débats ayant eu lieu lors de différents comités :

- les formations nouvelles (**en rouge**) issues de la réflexion menées lors de l’étude et proposées dans le cadre de la mission par les cabinets : BTS Domotique, BTS SP3S, la licence professionnelle Domotique et lien social, la licence professionnelle Responsables des structures sociales, l’option Développement économique et social de la L3 AES,

et

- les formations imaginées et initiées par les acteurs locaux (**en jaune**) mais non créées à ce jour : L3 Sciences pour l'ingénieur (SPI), la licence professionnelle Conseil et management de projet en espace rural et la formation ISTIL en Génie biologique et médical.

Un point particulier doit être fait sur la L3 Sciences pour l'ingénieur (SPI). Initiée par les acteurs locaux, cette formation ne sera mise en place à la rentrée 2009 qu'à titre provisoire puisque sa création doit être inscrite au prochain Contrat quadriennal. La licence L3 SPI ,qui est un élément indispensable à la cohérence de la filière scientifique Sciences/technologies entre les 2 premières années L1- L2 et le Master Génie Industriel, doit être justifiée en terme de vivier. Nous pensons que sur la base de 10% des effectifs des départements secondaires de l' IUT (17 étudiants ), de 50% des étudiants de L2 sciences (6 étudiants) et de quelques étudiants de BTS dans le cadre d'un projet expérimental, un effectif de 20/25 étudiants peut être retenu. Cette analyse prend en compte le fait que les licences professionnelles ne donnent plus accès au Master mais ne prend pas en compte la formation continue.

La création de la licence L3 SPI est compatible avec les offres de recrutement de l'ISTIL au niveau Bac +2.

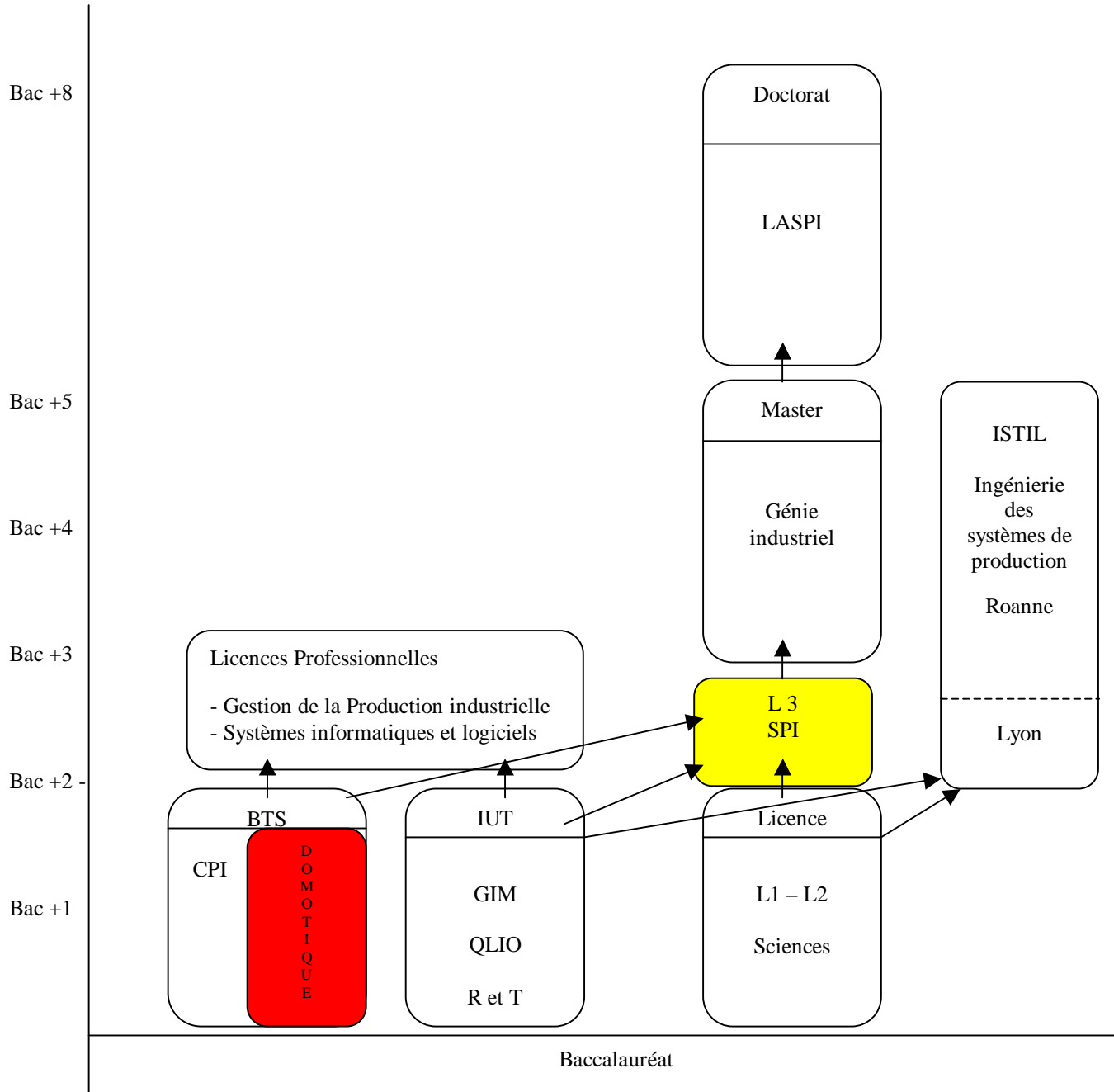
S'agissant de la cohérence entre les filières transversales et la filière Santé, la proposition d'organisation permet :

- soit de s'inscrire dans un parcours dans la seule filière Santé : ex : BTS SP3S, Licence AES option Développement économique et social, puis Master santé ou entrepreneuriat social à Saint Etienne par exemple,
- soit d'utiliser les filières transversales en les complétant par une spécialisation santé : ex : GEA, licence professionnelle et vie active.

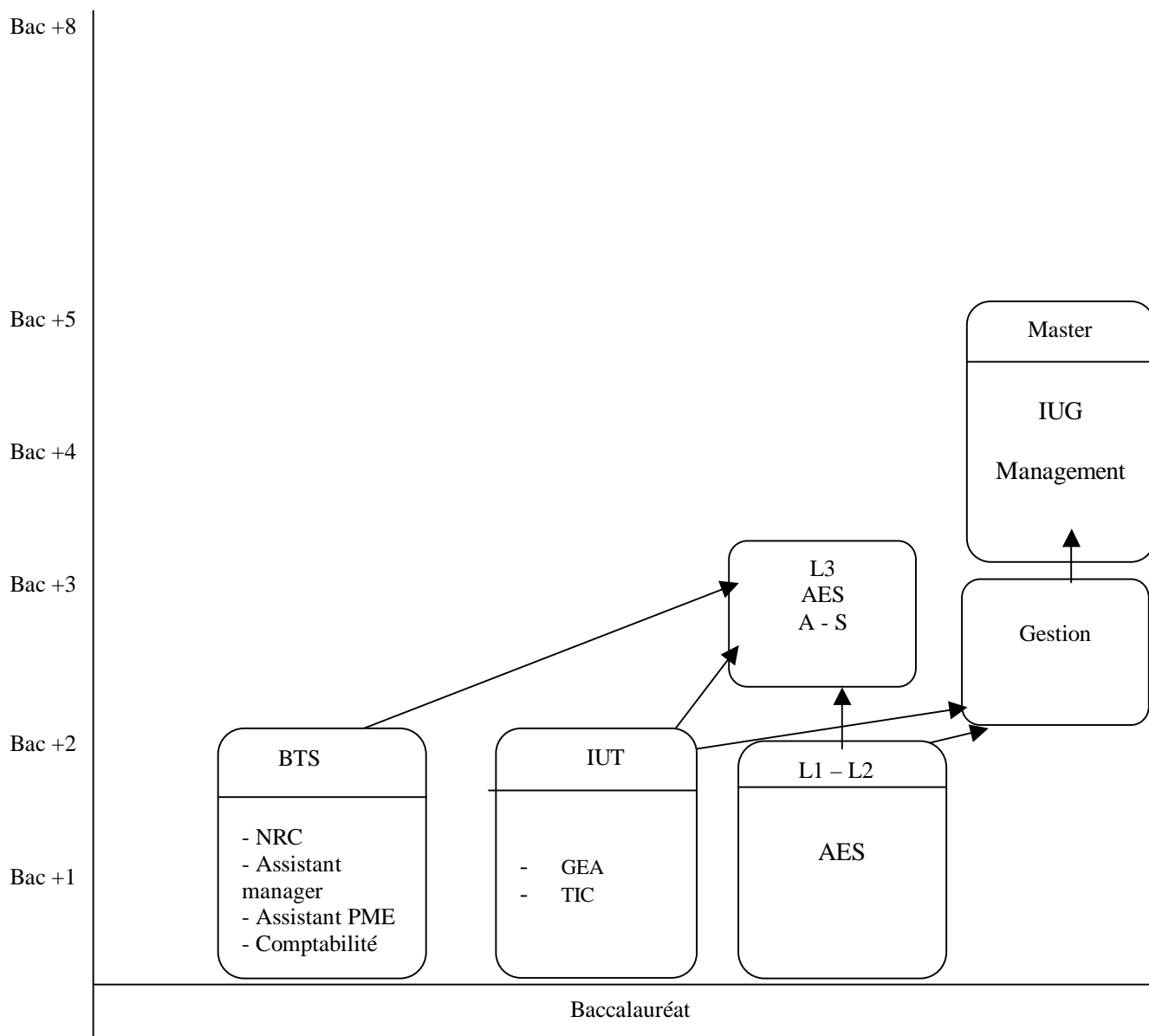
En prenant en compte les besoins en formation continue et un indispensable effort de communication, toutes les formations proposées, qui peuvent mutualiser des modules souvent existants, ne doivent pas poser de problème en terme de flux d'alimentation.

# 1. Schémas des formations transversales

## Filière Sciences et Technologies schéma possible d'organisation sur le site de Roanne

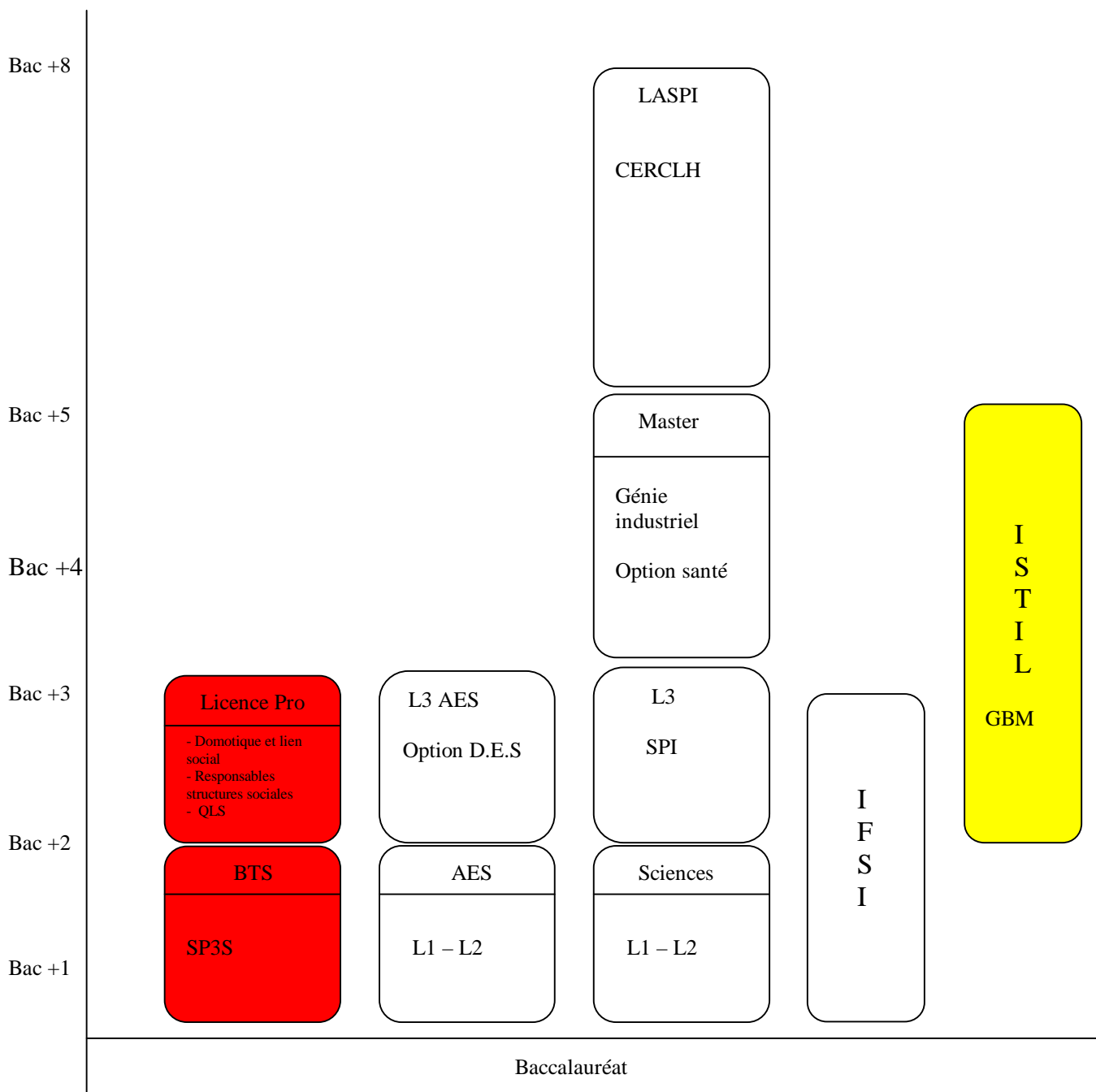


## Filière Gestion et Management schéma possible d'organisation sur le site de Roanne

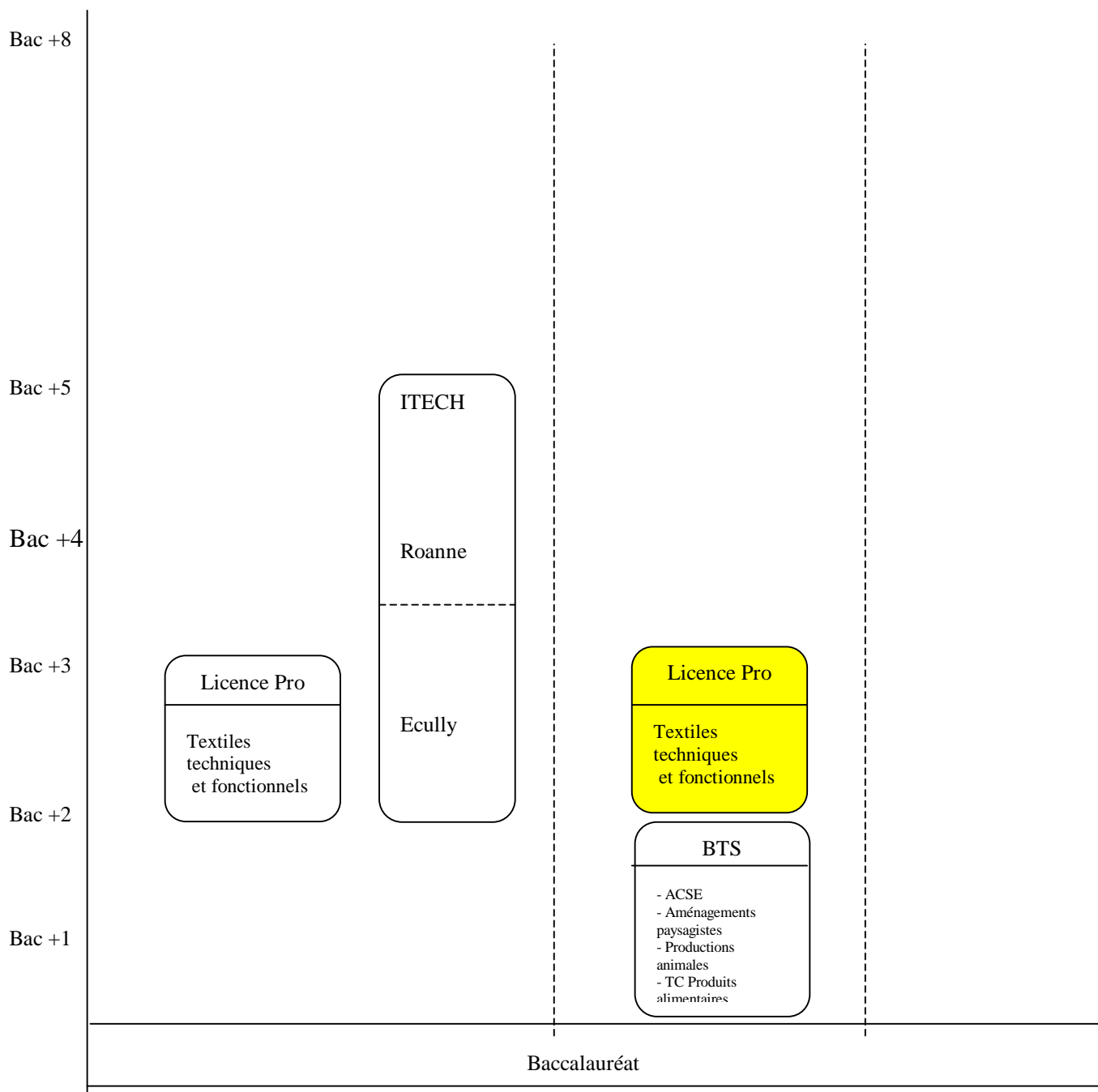


## 2. Schémas des formations thématiques

### Filières thématiques : santé



## Filières thématiques : Textile - Agriculture



## **SECONDE PARTIE : PRESENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES**

## **I – BTS DOMOTIQUE**

**La Domotique est l'ensemble des domaines technologiques qui visent à automatiser et faire communiquer entre eux les équipements d'une habitation. Elle concerne tous les systèmes automatiques des bâtiments dans les fonctions suivantes : éclairage, alarme, climatisation, surveillance et contrôle d'accès, téléphone, chauffage... Ce secteur est en constante évolution et s'investit dans la perspective de la « maison intelligente » en conjuguant l'informatique, l'électronique et la communication.**

### **Contenu de la formation :**

- expression française,
- négociations et techniques commerciales: techniques de vente, études de marché..
- anglais commercial et technique,
- maths, physique chimie,
- étude et conception des systèmes du cadre de vie: confort thermique, acoustique, visuel, sécurité des biens et des personnes, régulation et gestion technique des bâtiments..
- mise en œuvre des systèmes: manipulation et programmation de matériels

Le stage en entreprise s'effectue en deux étapes.

### **Admission :**

Bacs S, bacs technologiques STI...

### **Débouchés :**

Les techniciens supérieurs sont chargés de recenser les besoins de leurs clients et d'y apporter une solution technique adaptée. Ils établissent les devis et interviennent lors de la réalisation du projet sur le chantier (coordination des équipes d'installation, mise en service des équipements). Ils équipent des maisons individuelles et des immeubles de bureaux. Ces techniciens ont un profil de technico-commercial. Ils ont également une mission de conseil auprès de la clientèle. Les employeurs potentiels sont : les électriciens, les installateurs, les bureaux d'études, les sociétés de services en domotique.

### **Poursuite des études :**

Licence pro, sous réserve L3 SPI

### **Maîtrise d'ouvrage :**

Lycée Carnot ou Lycée Arago Sainte-Anne

### **Partenariats :**

IUT (départements secondaires), professionnels (Roanne électrique, Cegelec)...

### **Forces/faiblesses :**

#### **Les forces :**

- BTS implanté seulement à Lyon et à Grenoble, pas de formation dans les académies de Clermont Ferrand et de Dijon ( seulement 20 formations en France),
- perspectives d'emplois importantes : la domotique s'est fortement développée et s'impose dans la vie courante chez les particuliers et dans les entreprises,
- renforcement des BTS secondaires à Roanne peu représentés,
- complément du CFA bâtiment implanté à Roanne,
- formation nécessaire pour assurer le vivier de la licence pro « domotique santé »,
- possibilité de développer la formation continue.

#### **Faiblesses :**

- filière peu connue et nécessiter de donner une réelle place à la domotique dans l'économie

### **Prospective et différenciation sur le marché des formations :**

Les enjeux domotiques s'imposent dans la plupart des domaines touchant à l'exploitation de bâtiments, aussi bien pour les particuliers que pour les activités professionnelles. L'un des problèmes relevés par les industriels qui développent soit des systèmes complets soit des matériels destinés à être intégrés dans une exploitation domotique est celui de la rareté de professionnels capables de faire l'intégration nécessaire à une fonction domotique.

Les formations existantes insistent surtout sur les aspects informatiques et réseaux de la domotique mais le pont est rarement fait soit avec les professions (monde de l'artisanat

bâtiment) soit avec les contraintes des utilisateurs, et avec un point critique qui est celui de la maintenance.

Dans certains domaines comme la santé ou la gestion des systèmes de production ou d'utilisation d'énergie, l'utilisation de solutions domotiques s'impose, mais elle est freinée par l'absence de ce profil d'individus à compétences d'interface.

### **Flux d'alimentation :**

Bacs scientifiques et technologiques

### **Délais :**

Ouverture dès que possible (rentée 2010)

## **II – LICENCE PROFESSIONNELLE DOMOTIQUE ET LIEN SOCIAL**

### **Objectif :**

Compléter l'offre de formation dans la « filière santé » en élargissant les compétences roannaises en Génie hospitalier au maintien à domicile en associant la dimension non médicale et le lien social. Les technologies sont aujourd'hui au cœur du fonctionnement du monde de la santé pour garder un lien social, se faire aider et tout simplement mieux vivre.

Alors que la domotique est souvent conçue comme l'ensemble des domaines technologiques qui visent à automatiser et faire communiquer entre eux les équipements d'une habitation dans le domaine médico-social, l'« habitat intelligent » a pour but l'enregistrement des données médico-sociales, la détection de situations à risques et la transmission de ces informations au personnel en charge des soins et de la sécurité.

Il s'agit donc de prendre en compte l'ensemble des équipements disposés non seulement dans le logement mais également sur la personne pour collecter les informations: capteurs et matériel de transmission.

### **Formation**

A définir par les enseignants, mais elle devrait notamment intégrer la gestion de projet, les technologies de l'information, une approche sociale et médico-sociale, les sciences du bâti et de l'électronique, les réseaux.

La formation devra être définie en utilisant les compétences déjà présentes à Roanne : LASPI (Cerclh, plate forme de télé-diagnostic), IUT (départements secondaires, R et T) et en lien avec la licence pro: Qualité et logistique dans le domaine de la santé. Un projet tutoré et un stage devront compléter la formation.

### **Admission**

BTS Domotique, IUT (départements secondaires, R et T), voire BTS SP3S

### **Débouchés**

Les titulaires de la licence professionnelle pourront apporter leurs compétences dans les entreprises de la domotique, dans les organismes d'aide à domicile ou dans les sociétés qui développent des systèmes innovants. A titre d'exemple, on peut indiquer la Société Technosens, incubée par Grain et soutenue par la Région Rhône-Alpes, lauréate du concours OSEO et du réseau Entreprendre qui démontre l'intérêt des acteurs économiques et politiques pour un secteur en devenir.

### **Maîtrise d'ouvrage**

Université Jean Monnet en lien avec l'établissement qui assurerait la formation BTS Domotique.

### **Partenariats**

Université, monde économique, réseau santé, associations d'aide à domicile, Centre hospitalier.

### **Forces/faiblesses**

#### **Forces**

- Compléter la filière santé/Roanne avec une Licence professionnelle innovante dans un domaine encore peu exploré. La licence professionnelle « domotique et autonomie de la personne » de Gueret qui propose la mise en œuvre de solutions techniques visant à compenser les handicaps et retarder la perte d'autonomie, créée en 2008 est la première en France. Il n'existe pas semble-t-il de formation de ce type dans le quart sud-est. En outre, la formation à Roanne pourrait être plus large en intégrant le mieux vivre ou le mieux vieillir et la notion de lien social,

- la présence des chercheurs du LASPI et la possibilité pour la plate forme télé-diagnostic de s'orienter vers le domaine de la santé,
- dans le cadre de relations entre les laboratoires de recherche Rhône-Alpes, la possibilité de collaborer en lien avec le laboratoire TIMC-IMAG de Grenoble qui travaille notamment sur les capteurs dans le cadre du projet HIS « Habitat Intelligent pour la Santé »,
- élargir l' offre de formation en licence professionnelle et compléter la licence QLS
- développer une formation dans le domaine du numérique pouvant permettre des complémentarités avec les sociétés implantées au Télecôle,
- possibilité de développer la formation continue.

### **Faiblesses**

- secteur encore peu développé et nécessité de travailler avec l'ensemble des acteurs pour bien cibler les emplois nouveaux à créer,
- un effectif de 12/15 étudiants (hors formation continue) pour les premières années semble réaliste.

### **Délais**

Ouverture à la rentrée 2012 permettant de mettre en place le BTS Domotique et d'assurer la concertation nécessaire entre les différents partenaires pour bien définir le contenu de la formation.

## **III – BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (SP3S)**

Crée à la rentrée 2007, le BTS SP3S répond aux besoins grandissants de professionnels du secteur sanitaire et social. Il concerne les organismes de protection sociale, les entreprises de services à la personne, les services sanitaires et sociaux.

Le BTS permet d'exercer des fonctions d'administration, de gestion, d'organisation en proximité avec les professionnels de la santé dans une logique de travail en réseau.

## **Les secteurs d'emploi**

Les titulaires des BTS pourront être employés dans des structures publiques ou privées, notamment « organismes de prestations sociales » (Caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, instructions de prévoyances...),  
« Etablissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...),  
« Etablissements et services sociaux et socio-éducatifs (Centres communaux d'action sociale, services d'action médico-sociale, services de protection de la jeunesse...),  
« Structures développant des services à caractère social sanitaire (Collectivités territoriales, associations ou entreprises d'aide à la personne).

## **Admission**

Le public visé est large: bacs ST2S (ancien SMS), bacs pro, bacs technologiques, bacs généraux

## **L'organisation des études**

La formation est organisée sur 2 ans avec 13 semaines de stage.

Au programme :

- Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social
- Techniques de l'information et de la communication
- Gestion administrative et financière
- Ressources humaines
- Connaissance des publics
- Connaissance des Institutions et des réseaux

## **Poursuite des études**

Licences professionnelles : responsables de structures sociales et médico-sociales, management des systèmes de santé et sous réserve, licence AES.

## **Maîtrise d'ouvrage**

Lycée Albert Thomas ou Lycée Arago Sainte Anne

## **Partenariats**

Arcadia, Eovi, Centre hospitalier, IFSI

Demande faite par ARCADIA et ouverture souhaitée par le Lycée Albert Thomas

### **Forces/Faiblesses**

#### **Forces :**

- nouveau BTS pas implanté en Rhône-Alpes : pas de section ouverte en formation initiale (lycée public ou privé sous contrat) dans les académies de Lyon et de Grenoble (mise à jour au 9 mars 2009),
- perspectives d'emplois importantes dans un secteur qui offre des débouchés,
- cohérence avec la création d'une filière santé,
- possibilité de poursuite d'études à Roanne pour les bacs ST2S et les bacs technologiques tertiaires,
- possibilité de développer la formation continue.

#### **Faiblesses :**

- filière récente, nécessité de communiquer et de valoriser la formation

### **Flux d'alimentation**

Aucun problème compte tenu des bacs existants en Rhône-Alpes

### **Délais**

Ouverture dès que possible (rentée 2010)

## **IV - LICENCE AES OPTION « DEVELOPPEMENT SOCIAL »**

Diplôme pluridisciplinaire, la licence Administration Economique et Sociale assure une formation en droit, économie, gestion et sciences sociales

### **Formation :**

La licence AES doit permettre de maîtriser les concepts en droit administratif, droit commercial, droit communautaire, droit du travail, économie générale, comptabilité,

management, c'est à dire toutes les sciences utiles aux administrations publiques et privées.

Dès la deuxième année, une spécialisation est possible tout en gardant la pluridisciplinarité de la formation :

- parcours A : administration des collectivités publiques ;
- parcours E : gestion des organisations: préparation aux carrières de l'entreprise privée ;
- parcours S : développement social, préparation aux carrières dans le secteur social ou paramédical.

Ces parcours peuvent être proposés en troisième année

Il est proposé de compléter la formation à Roanne par la mise en place en troisième année du parcours S : développement économique et social, développement sanitaire et social, développement social, la terminologie exacte est à définir par les universitaires.

### **Admission :**

Cette formation serait accessible aux L2 AES, aux étudiants titulaires des DUT tertiaires et, sous réserve, aux titulaires d'un BTS SP3S ou d'un BTS tertiaire.

### **Débouchés :**

Le parcours S « développement économique et social » permettrait la préparation aux concours de la filière médico sociale et la poursuite en Master sanitaire et social ou entrepreneuriat social permettant de former les futurs cadres, par exemple pour la direction d'un EHPAD ou d'une maison de retraite privée (voir décret N°2007-221 fixant les objectifs de qualification des directeurs en place, le niveau requis et les équivalences actuelles).

### **Maîtrise d'œuvre :**

Université Jean Monnet

### **Forces/faiblesses :**

#### **Forces**

- offrir une dimension nouvelle à la formation AES et en faire une véritable formation pluridisciplinaire,
- compléter la filière santé/Roanne en L3,

- offrir une possibilité de poursuite pour les BTS SP3S,
- permettre l'ouverture vers l'économie sociale et solidaire et s'inscrire dans le cadre du Plan de développement de Grand Roanne Agglomération,
- développer la formation continue pour les personnels de santé et para médical.

### **Faiblesses**

- si les négociations en cours se traduisent par une reconnaissance du diplôme d'infirmier au niveau L3, la part formation continue pourrait être plus réduite que prévu.

### **Flux d'alimentation**

S'agissant d'une option de la licence AES, le flux d'étudiants ne devrait pas poser de problème

### **Délais :**

Rentrée 2010 ou 2011

### **Création d'une licence professionnelle : adjoints aux responsables des structures sociales et médico sociales/gestion des établissements du secteur de la santé**

La création d'une option « développement économique et social » pourrait permettre l'ouverture d'une licence professionnelle en lien avec la filière AES. Une licence de ce type a été mise en place à l'université de Bordeaux. Une réflexion pourrait être engagée en lien avec l'IFSI.

En termes de débouchés, elle irait vers des postes d'adjoints de direction pour des EHPAD ou des maisons de retraites privées dont les postes de directeur nécessitent depuis 2007 un niveau Master.

## **V – ECONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL**

Le secteur des mutuelles, des coopératives et des associations est le secteur économique le plus dynamique en termes de création d'emploi.

L'économie sociale et solidaire compte 2,2 million d'emplois en 2007 avec une croissance de 1,9 % en 2007 entre 0,6 % pour le reste de l'emploi privé. L'ESS représente 12 % de l'emploi privé, soit un salarié privé sur 8 avec un ancrage territorial qui la met à l'abri des risques de délocalisation.

L'entrepreneuriat social répond à une problématique sociale, culturelle ou environnementale à partie des modèles économiques nouveaux innovants et viables. Il va à l'encontre de l'idée selon laquelle la préoccupation n'a vocation qu'au profit et envisage la préoccupations sociale des entreprises sous un jour nouveau.

Les entreprises sociales peuvent être des organisations à but lucratif ou non, des associations ou des sociétés.

### **Master Entrepreneuriat social**

A la suite des différents échanges, notamment dans le cadre du Comité de pilotage, il n'apparaît pas possible de considérer que la recherche à Roanne dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire soit de nature à légitimer une participation forte dans la mise en place prévue à Saint Etienne d' un Master en Entrepreneuriat social.

Le Master doit donc être perçu comme une possibilité de poursuite d'études à Saint Etienne pour les étudiants roannais et il appartiendra aux responsables de la mise en place du Plan de développement de l'Economie sociale et solidaire de l'agglomération de négocier avec l'Université Jean Monnet les conditions d'un partenariat en terme de stages notamment.

## **TROISIEME PARTIE : UNE GOUVERNANCE LOCALE**

# I – LA GOUVERNANCE : DEFINITION ET OBJET

## 1. Qu'est ce que la gouvernance

Nous avons identifié trois définitions possibles :

*« La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective »*

G. Stoker

*« La gouvernance apparaît comme la mise en réseau des différents acteurs dans la perspective d'un projet de développement. La mise en réseau s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire »*

J. Carles

*« La notion de gouvernance s'analyse comme un processus de coordination des acteurs entre eux, dans la perspective de l'organisation de l'activité économique. Le territoire puise son potentiel de développement dans ses ressources locales avec ses activités, ses acteurs, ses réseaux. »*

B. Pecqueur

A partir de ces différentes définitions, nous proposerons de dire que :

*La gouvernance doit permettre aux collectivités et aux acteurs de l'enseignement supérieur de partager des connaissances et des expertises en vue de promouvoir une réflexion et un travail coordonné sur le territoire*

## 2. Pour quel objet ?

Le débats autour du thème de la gouvernance que nous avons mené tous au long de la mission, lors des différents comités, nous amène à prioriser les objectifs suivants :

- partager l'information entre les différents acteurs concernés ;
- coordonner les initiatives, enseignements,
- mutualiser les ressources ;
- développer des formations nouvelles ;
- favoriser l'insertion professionnelle ;
- développer l'économie de la connaissance ;

- développer la vie étudiante: restauration, logement, sport, culture, emplois étudiants.

Lors de nos différents entretiens, le partage d'information est ressorti comme un besoin important, au même titre que la concertation et l'étude de la mutualisation des projets.

Cette information doit intégrer les représentants des lycées, voir des collèges, ainsi que tous les établissements concernés, qu'ils soient public ou privés, sans oublier les organismes de formation continue.

### 3. La gouvernance: une nouvelle place pour les collectivités

De par leurs compétences, les Régions et les Agglomérations ont désormais vocation à interagir avec le monde de l'enseignement supérieur (1) :

- les conseils régionaux qui ont compétence en matière de développement économique et de formation professionnelle, sont un acteur clé du partenariat avec les acteurs économiques pour aller vers des logiques de clusters,
- les agglomérations qui ont des compétences en matière urbanistique et de transports, peuvent répondre à la problématique de la vie étudiante

La véritable gouvernance partagée doit donc se produire à une échelle régionale pour certains intérêts (orientation, thématique de spécialisation), et à l'échelle de l'agglomération, pour d'autres (vie étudiante, équipement,...)

L'association du monde économique et social avec celui de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités locales doit être le garant d'une cohérence entre l'ensemble des dispositifs. Au delà du financement de l'immobilier universitaire, il convient de développer des stratégies d'innovation partagées par les acteurs.

Il est ainsi possible de donner 2 grands objectifs à la gouvernance :

- améliorer la compétitivité du territoire : vers une gouvernance partagée agglomération/région ;
- améliorer la vie étudiante: gouvernance agglomération ;

**en rappelant que la gouvernance doit s'inscrire dans le respect de l'identité des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

### 4. Quelles structures ?

Différents types de structure sont envisageables, pour lesquels nous sont listés les avantages par rapport aux besoins identifiés lors de la mission.

### **Association :**

- avoir un autre but que de partager des bénéfices (l'association ne doit pas enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres) ;
- tous les domaines d'activités sont possibles ;
- liberté de décider du mode d'organisation et des processus de fonctionnement.

### **Groupement d'intérêt (GIP)**

- Personne (statut) de droit public ;
- il rassemble au moins un partenaire public et des organismes privés ;
- chaque fois qu'une coopération présente un intérêt public, le GIP doit être préféré

### **Syndicat mixte ouvert**

- exploitation de services publics présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause ;
- l'éducation et la culture figurent parmi les compétences ;
- l'ensemble des droits et obligations attachés aux biens, équipements et services publics à la date du transfert est transféré au syndicat mixte.

### **Conférence territoriale**

- regroupe des collectivités locales et territoriales ;
- porte une démarche de développement.

### **Conférence de l'enseignement supérieur**

- regroupe des établissements d'enseignement supérieur
- force de proposition au service des responsables politiques et économiques

Comme nous l'avons déjà écrit dans de précédant document, le choix d'un type de structure n'est pas un problème en soi ni une priorité et ne doit pas se substituer au problème de fond qui est celui de la clarification de la stratégie du territoire :

« souvent on parle de gouvernance parce qu'on n'a pas de stratégie »...

**L'enjeu premier est donc bien de définir les choix stratégiques du territoire.**

## 5. Exemples de structures existantes

### **Exemple de Conférence: CESAR**

Créée à la fin de l'année 2007, la Conférence de l' Enseignement Supérieur de l'Agglomération Rouennaise (CESAR) ne regroupe que les dirigeants de l'enseignement supérieur de l'agglomération: Université, Faculté de médecine, Ecole d' architecture, Ecoles d' ingénieurs, Ecole supérieure de commerce.

#### Objet:

La conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération est une force de proposition au service des responsables politiques et économiques. Elle se donne pour ambition d'accroître l'attractivité de la région en valorisant l'enseignement supérieur et la recherche et en offrant un cadre de vie de qualité aux étudiants.

#### Fonctionnement:

La Conférence est présidée par le Directeur général du Groupe ESC Rouen, plusieurs groupes de travail ont été mis en place :

- offres de formation,
- logement,
- transport,
- relations avec les entreprises,
- accueil international et communication .

### **Exemples d'associations : e.pole.sup et pole sud 01**

#### ➤ **Association: e pole sup (Epinal)**

Le Pole d'enseignement supérieur d'Epinal est une association créée en 2002.

#### Objet :

- soutenir les actions de promotion menées par les responsables d'établissements,

- mettre en avant les spécificités locales de l'enseignement supérieur, encourager et relier les efforts de développement des filières,
- faciliter l'accès à l'information sur les formations d'Epinal,
- améliorer l'orientation des bacheliers,
- assurer la promotion du cadre de vie des étudiants.

#### Fonctionnement:

L'association regroupe les 15 chefs d'établissements de l'enseignement supérieur d'Epinal, 20 associations étudiantes, les Présidents d'université, la Ville d'Epinal, la CCI, l'association de gestion des services universitaires, la MGEL, la Société Générale, le CIO.

Le Pole comporte un Conseil d'administration composé de :

- établissements : 6 sièges,
- partenaires : 3 sièges
- étudiants: 3 sièges
- Agsu: 1 siège
- Mairie: 1 siège
- et d'invités: Université de Nancy 1 et Nancy 2

Le Pole est présidé par le responsable de l' UFR Sciences

#### ➤ **Association: pole sud 01**

Les statuts de l'association ont été modifiés en 2007

#### Objet :

- favoriser le développement de l'enseignement supérieur à Bourg en Bresse et dans le département de l' Ain ;
- faire connaître les activités et réalisations des établissements d' enseignement supérieur ;
- favoriser l'échange, la concertation et l'information entre les établissements et tous les partenaires de l'enseignement supérieur ;
- réfléchir au développement de l'enseignement supérieur, à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants ainsi qu'à l'aménagement et l'amélioration de la vie étudiante dans les domaines du sport, de la culture, de la restauration, de l'hébergement, de la santé, des transports ;
- constituer une force de proposition à l'adresse de tous les partenaires, publics ou privés ;

- mettre en œuvre des actions concourant à la vie universitaire et en assurer le suivi et la gestion.

### Fonctionnement

L'association comprend 5 collèges :

- les établissements d'enseignement supérieur et post bac,
- les collectivités territoriales et leurs EPCI,
- les organismes représentant les secteurs économiques du département,
- les établissements et laboratoires de recherche,
- les associations étudiantes.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé de :

- 1 représentant par établissement supérieur adhérent à l'association,
- 8 représentants des collectivités locales,
- 6 membres représentant les secteurs économiques,
- 2 membres représentant les établissements et laboratoire de recherche.

Le Président est issu du Collège des établissements.

### **Exemple de GIP : l'ADUDA**

Le GIP « Agence de Développement Universitaire Drome Ardèche » a été créé en application de la loi du 26 janvier 1984. Il a été prolongé pour une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008.

#### Objet :

Le GIP a pour objet de promouvoir un enseignement universitaire de qualité en Sud Rhône-Alpes.

L'Agence a pour missions essentielles :

- de proposer et de gérer les moyens d'intérêts communs avec les différentes universités concernant les conditions d'accueil et l'accompagnement de la vie étudiante. Sont notamment inclus: la bibliothèque universitaire, la médecine préventive, le CIO, l'observatoire des étudiants, l'action sportive et culturelle ;
- de contribuer à l'élaboration d'un plan de développement consistant notamment à
- étudier des propositions de nouvelles formations ;
- favoriser la mise en place de filières mixtes à plusieurs universités ;

- développer les conditions de mise en place de la recherche et de la formation permanente.

### Fonctionnement

Le Pole regroupe :

- le département de la Drome
- le département de l' Ardèche
- la Ville de Valence
- l'université de Grenoble 1
- l'université de Grenoble 2
- l'université de Grenoble 3
- l'INPG

## **EN CONCLUSION**

## **Postface du rapport final de la mission d'accompagnement Diact/Grand Roanne Agglomération sur l'enseignement supérieur.**

De cette mission d'accompagnement du Grand Roanne sur le sujet Enseignement supérieur en villes moyennes, et d'une recherche d'informations sur la manière dont évolue actuellement l'enjeu de l'enseignement supérieur en France, il est possible de tirer, en annexe aux propositions et observations reprises dans le rapport final, plusieurs éléments d'analyse :

### **Le paradoxe du dynamisme des acteurs et du déficit d'information**

La fonction d'accompagnement dans une réflexion de ce type permet de noter les risques de dysfonctionnements à l'échelle d'un territoire. Il y a quelque chose de paradoxal à voir des acteurs du monde de la formation très dynamiques, porteurs de projets d'idées neuves, avancer souvent seuls, sans même que leurs proches voisins du monde de l'enseignement (et à fortiori le monde socio-économique), en ait connaissance. Ce paradoxe s'explique aisément, par l'obligation que chacun de ces acteurs a de fonctionner dans son monde de référence administratif, mais à l'échelle d'une ville moyenne, peut surprendre. Ce déficit d'information explique d'ailleurs assez facilement certains blocages.

### **La question du « vivier étudiant »**

Dans un champ très factuel, il n'est possible de réfléchir à des développements de formations (évolutions ou créations) en villes moyennes que dans la mesure où la taille critique existe. Cette taille critique correspond d'abord à celle du vivier d'étudiants niveau Bac puis niveau Licence dans lequel il sera possible de piocher pour alimenter en nombre suffisant les formations proposées.

Cette question du vivier rend d'autant plus nécessaire la prise en compte des BTS dans la plate forme de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes et la réflexion sur la mise en place d'actions pédagogiques expérimentales.

Il faut, par ailleurs, assurer une attractivité suffisante des formations et du territoire sur des populations étudiantes extérieures pour arriver à fixer ces formations dans une ville moyenne. C'est constater l'importance de l'enjeu de la vie étudiante en ville moyenne.

Ce raisonnement « taille du vivier » trouve son écho sur le corps enseignant et dans une moindre mesure sur le monde de la recherche. Les villes moyennes sont à l'évidence difficilement attractives pour des enseignants du monde universitaire, et ce, d'autant que la concentration des universités incite à être « près des centres de décision ». Elles doivent cependant piocher dans un vivier d'enseignants et de compétences

pédagogiques et de recherche qui ne peuvent être qu'issus du monde de l'enseignement supérieur.

Deux solutions pragmatiques s'imposent : d'une part donner la priorité à des formations nouvelles ou des évolutions qui jouent la carte de la mutualisation des enseignements, et, d'autre part, proposer un nouveau type de dialogue et d'échange entre le monde de l'enseignement supérieur, le monde des collectivités et le monde professionnel, qui permette de lever les barrières actuelles. Ce qui présuppose une ouverture de chacun de ces milieux... question de projets communs et de volonté de changer les organisations établies. La collectivité territoriale Ville moyenne semble le seul acteur capable de proposer une telle mutation.

### **La question de la formation continue et de la formation des adultes**

Dans de très nombreux domaines, les référentiels métiers imposent aux professionnels en activité des remises à niveau importantes. La pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certains domaines renforce ce mouvement en conduisant un grand nombre de professionnels à changer de métier, donc reprendre un cycle de formation. Cette question de la formation continue est centrale pour le monde de l'enseignement supérieur (enjeu de ressources propres et de fixation du lien avec le monde du travail) mais ne semble pas être prioritaire dans les réflexions actuelles.

Ce sujet, peu prisé par les villes moyennes pourrait être l'une des voies « d'opportunité » pour ces dernières dans la mesure où la combinaison de formation de jeunes étudiants, de formation pour adultes et de formation continue permettrait de jouer sur la dimension du vivier, de régler le problème des possibilités de stage et de justifier l'ancrage de postes d'enseignants.

On sait par ailleurs que le monde de l'enseignement privé supérieur s'appuie largement sur cette dimension formation continue et formation professionnelle pour développer ses activités.

### **La question de l'enseignement à distance**

Quelles que soient les évolutions technologiques, les mutations des pratiques liées à l'usage des messageries et des conférences téléphoniques, l'approche enseignement à distance ne trouve pas d'écho, ni du côté des responsables du développement des villes moyennes ni dans le monde universitaire. Le fait que le travail collaboratif et les web conférences fassent désormais partie du quotidien professionnel n'arrive pas encore à faire disparaître les préventions ni les a priori (notamment dans le monde enseignant). Contraintes budgétaires et de recrutement faisant, il est néanmoins probable que ce mode de formation s'impose dans les années à venir et les villes moyennes seraient directement concernées par cette opportunité.

## **En synthèse**

En synthèse, il semble que, pour assurer un développement de quelque nature que ce soit, une ville moyenne ne puisse plus compter sur son seul vivier d'étudiants niveau Bac ou niveau Licence, ni sur la capacité d'expression d'une demande de recrutement de son bassin d'emploi. Ces deux dimensions sont trop étroites ; elles n'ont pas une taille suffisante pour intéresser le monde universitaire en l'incitant à faire l'effort de créer de nouvelles formations en dehors de son aire immédiate et sont difficiles à appréhender pour des entreprises ou des organisations qui cherchent à identifier une compétence spécifique. Le risque actuel est de voir ce vivier se réduire, et de voir les villes moyennes « aspirées » plus encore par les villes universitaires.

Les voies d'ouverture : élargissement du vivier de recrutement, élargissement de l'assise de légitimation des formations coté recrutement, nécessiteraient certainement de penser une forme de gouvernance nouvelle dont le rayon d'action dépasse les seuls bassins d'emploi ou découpages universitaires... ce que nombre d'écoles d'ingénieurs ou certains IUT ou lycées techniques font d'ailleurs avec succès depuis de nombreuses années, mais en restant dans des approches filières.

Si elle est initiée dans une ville moyenne, cette démarche se heurtera à l'actuelle mise en place de nouvelles organisations au sein des universités, de nouvelles relations entre universités et collectivités territoriales. L'enjeu du projet commun précède donc toute autre démarche.

La mise en place de nouvelles approches se heurte également, classiquement, aux représentations que les différentes parties prenantes ont du sujet : la collectivité, l'université et le monde des entreprises ont chacune une perception des enjeux de l'enseignement supérieur assez éloignée. Avant de parler de gouvernance (qui suppose un accord sur une stratégie commune et des objectifs communs) peut-être serait-il nécessaire de passer par une étape de clarification des rôles et enjeux.